



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accès et la qualité de l'eau en Guyane

Question écrite n° 9434

Texte de la question

M. Jean-Victor Castor alerte Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur l'accès et la qualité de l'eau en Guyane. M. le député réitère ses alertes sur les questions liées aux problématiques de l'eau en Guyane, déjà formulées au cours du débat sur « L'échec global de la reconquête de la qualité de l'eau potable » en date du 5 mars 2025. Et pour cause, de nombreux foyers guyanais n'ont toujours pas accès à l'eau potable, malgré une ressource en eau douce abondante (736 260 m³/an/habitant contre 3 370 dans l'Hexagone). En Guyane, l'enclavement et l'absence d'aménagement du territoire rendent l'alimentation en eau potable tributaire d'un système de pompage électrique. Or les très nombreuses coupures d'électricité conduisent de fait à des coupures d'eau. Cette situation est d'autant plus insupportable que, du fait de l'enclavement, l'eau en bouteille est extrêmement chère et inaccessible pour une population dont plus de 50 % vit sous le seuil de pauvreté. La problématique de l'inaccessibilité de l'eau en bouteille comme substitut à l'eau courante se pose également en période de saison sèche qui génère une importante augmentation de la salinité de l'eau courante. Outre les coupures d'eau régulières et le taux élevé de salinité, le non-aménagement du territoire et la cherté de la vie conduisent par ailleurs de très nombreux foyers à vivre dans des logements indignes sans aucun accès eau potable. Au surplus du manque d'accès à l'eau potable, vient s'ajouter une problématique croissante de double pollution des fleuves et cours d'eau. Ainsi, à l'importante pollution au mercure, conséquence directe de l'orpaillage illégal que subissent les populations vivant à proximité des fleuves et qui va se généraliser à l'ensemble de la Guyane puisque les orpailleurs illégaux ne sont plus qu'à quelques encablures de l'usine de captage de l'île de Cayenne, vient maintenant s'ajouter une pollution à l'aluminium puisque, selon l'ARS, les dépassements chroniques des taux d'aluminium dans l'eau potable ont été multipliés par cinq entre 2019 et 2021, affectant l'ensemble de la population. Qu'en est-il à ce jour, en 2025 ? Les conséquences sanitaires de ces pollutions (mercure, aluminium...) sont irrémediables et leurs effets dramatiques sont déjà visibles en Guyane (malformations fœtales, maladies chroniques...). Dès lors, il lui demande quelles dispositions elle entend prendre d'une part pour que les Guyanais aient accès à une eau potable et abordable et d'autre part pour mettre fin à la pollution de l'eau des fleuves.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Victor Castor](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9434

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 août 2025](#), page 7320